

PROGRAMME INTERREG ESPACE ATLANTIQUE

RESUME POUR LE CITOYEN

Juin 2018

Le Programme Interreg Espace Atlantique

Dans le cadre de la politique régionale de l'Union européenne, Interreg Espace Atlantique est un instrument de financement de la Coopération Territoriale Européenne, qui vise établir un cadre pour la mise en œuvre d'actions communes et d'échanges de politiques entre les 5 États-membres: Espagne, France, Irlande, Portugal et Royaume-Uni.

Ainsi, le Programme Interreg Espace Atlantique soutient des projets de coopération transnationale qui i) contribuent aux progrès significatif et tangible via le développement territoriale durable et équilibré des régions atlantiques et de leur patrimoine maritime et ii) défendent des solutions pour apporter des réponses aux défis qui se posent aux acteurs impliqués en terme d'innovation et de compétitivité, d'efficacité des ressources, d'environnement et atouts naturels et culturels, réduisant ainsi les disparités régionales existantes.

5 PAYS

ESPAGNE
FRANCE
IRLANDE
PORTUGAL
ROYAUME-UNI

4 PRIORITÉS

INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ
EFFICACITÉ DES RESSOURCES
RISQUES D'ORIGINE NATURELLE, CLIMATOLOGIQUE
ET HUMAINE
BIODIVERSITÉ ET ACTIVITÉS NATURELLES ET
CULTURELLES

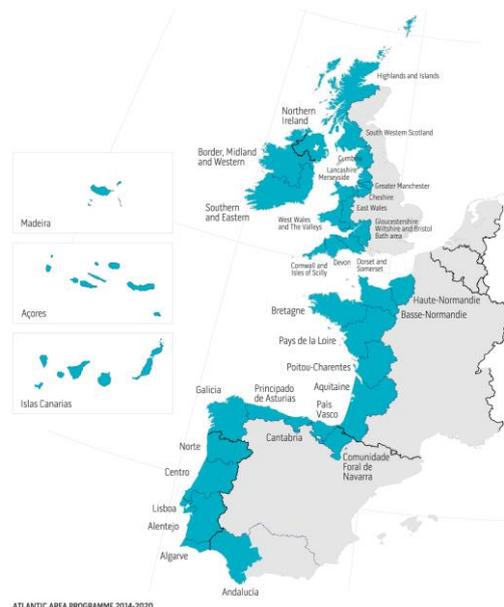
185M€

BUDGET

Le Programme couvre la partie occidentale de l'Europe bordant l'océan Atlantique et comprend 36 régions de 5 pays. Pour la période 2014-2020, les régions des îles Canaries (Espagne) et les régions autonomes Azores et Madère (Portugal) sont intégrées.

Suite à l'évaluation du potentiel, des besoins et défis de cette zone géographique, 4 priorités d'intervention stratégique ont été identifiés, sur lesquelles les projets doivent être alignés et ainsi contribuer à la croissance économique et sociale durable des régions Atlantiques:

1. Stimuler l'innovation et la compétitivité (EUR 62.8 millions)
2. Encourager l'efficacité énergétique (EUR 39.6 millions)
3. Renforcer la résilience territoriale aux risques d'origine naturelle, climatique et humaine (EUR 20.3 millions)
4. Renforcer la biodiversité et les atouts naturels et culturels (EUR 52.6 millions)





Le programme Espace Atlantique dispose de 140 millions d'euros provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour un budget total de 185 millions d'euros. Les projets recevront un soutien financier jusqu'à 75% de leurs coûts éligible.

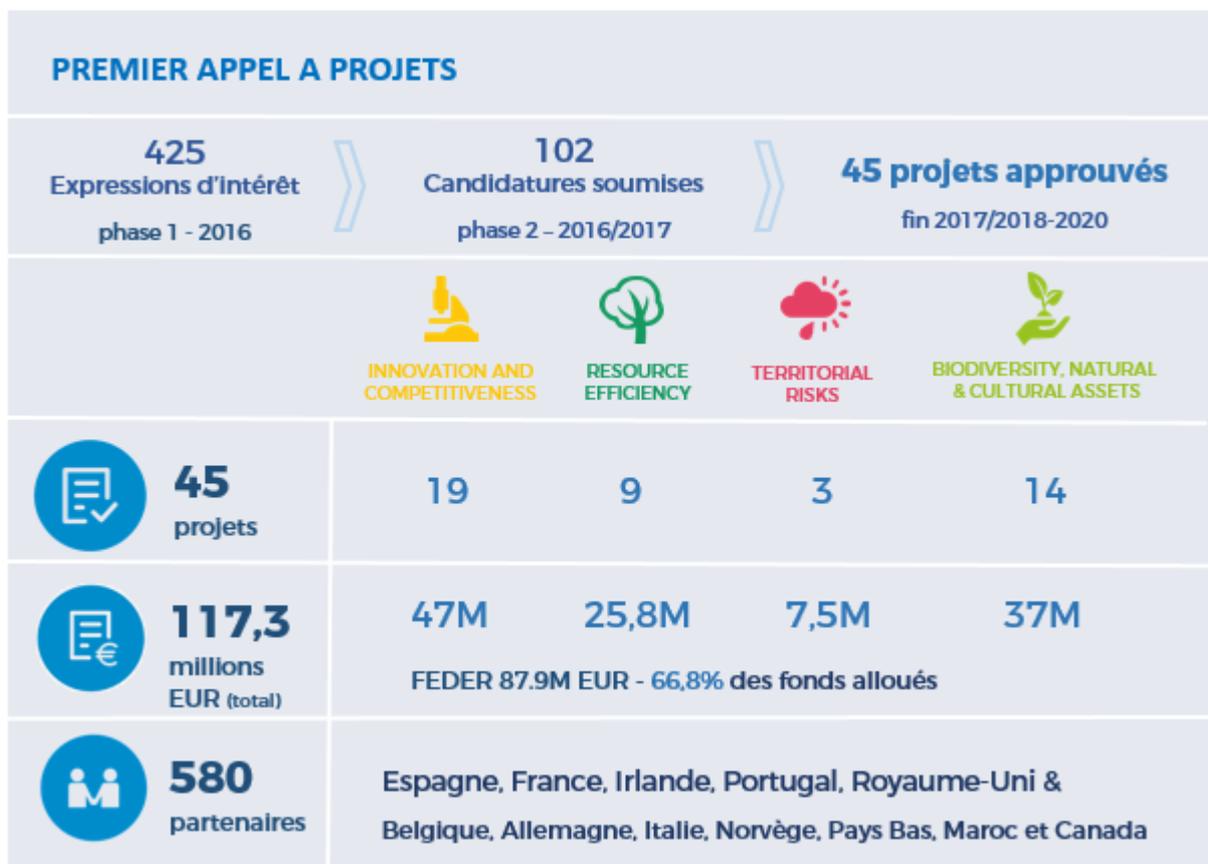
Le programme a été approuvé le 17 Novembre 2015 par la Commission européenne.

Principales activités depuis 2017

L'année 2017 a été marquée par l'approbation des premiers projets de coopération du programme Interreg Espace Atlantique dans le cadre du premier appel à projets.

Cet appel à projets a été lancé en avril 2016 et s'est terminé en janvier 2017. Il s'est déroulé en deux phases, et était ouvert à toutes les priorités du programme. Pendant la première phase, d'avril à mai 2016, les candidats ont présentés leur Expression d'Intérêt. Pour la deuxième phase, d'octobre 2016 à janvier 2017, ils devaient présenter une candidature complète de projet.

À la suite de cet appel, 45 projets ont été approuvés par le Comité de suivi (42 avec recommandations et 3 d'entre eux sous conditions) lors d'une réunion en mai 2017 à Porto, représentant un investissement total de EUR 117.3 millions (FEDER EUR 87.9 millions), soit 66,8% du budget FEDER pour le programme. Plus de 3.400 institutions ont présenté une demande de financement.



La liste des projets approuvés est disponible sur le site <http://www.atlanticarea.eu/>.



Après une période intense d'évaluation de projets, le Secrétariat Conjoint a lancé le processus de contractualisation, apportant tout son soutien et préparant les documents nécessaires pour que les bénéficiaires puissent démarrer leurs activités. Quelques projets ont organisé fin 2017 leurs événements de lancement, qui ont pu compter sur la participation du Secrétariat Conjoint et de représentants des États-membre invités.

Au cours de 2017, plusieurs activités et instruments de communication ont été utilisés pour atteindre un large public, afin de promouvoir les priorités du programme et les opportunités de financement. À ce titre, certains instruments ont été créés pour aider d'éventuels bénéficiaires dans la conception des projets et pour aider les bénéficiaires dans le cadre du lancement et de la mise en œuvre de ses projets.

La [page web du programme](#) met à disposition des informations actuelles, des documents et toutes les orientations nécessaires pour soutenir les candidats, bénéficiaires et toutes les institutions du programme, tout comme des informations concernant les principales initiatives, les actualités ou événements concernant la mise en œuvre du programme ou des projets.

Le programme gère une [page Facebook](#) et un [compte Twitter](#) pour communiquer auprès de potentiels bénéficiaires, des bénéficiaires actuels, des parties prenantes et du grand public. Les réseaux sociaux sont utilisés pour promouvoir les événements du programme et des projets, et communiquer des sujets spécifiques, liés au site du Programme ou d'autres sources.

Pour la troisième fois consécutive, le programme Espace Atlantique a participé à la Journée Maritime Européenne, en Mai à Poole. Le programme a participé à une exposition conjointe et à un atelier, organisés par le *Knowledge of the Seas Network*, coordonné par Interact, avec d'autres programmes Interreg axés sur le secteur maritime.



L'Espace Atlantique a participé à la 4^{ème} conférence des parties prenantes Atlantiques, qui a eu lieu en Novembre à Glasgow, lors de laquelle un atelier sur le thème *"Setting a bridge between history and modernity of the cultural heritage of the Atlantic Area: from the cities' maritime, military and industrial heritage valorisation to the development of new nautical tourism activities, products and innovation"* a été organisé. Les projets récemment approuvés MMIAH et CAPITEN y ont participé en tant qu'orateurs, avec un total d'environ 50 participants.

Lors de cet événement, le Secrétariat a organisé un stand d'exposition avec d'autres programmes Interreg qui ont un impact maritime. La participation à ce type d'événements est importante pour renforcer la visibilité de l'Espace Atlantique, ainsi que de soutenir la mise en œuvre de la stratégie maritime de l'Atlantique, une initiative adoptée par la Commission Européenne en 2011. Ces initiatives, organisées en collaboration avec d'autres programmes de coopération transnationale sont une plus-value et un atout pour construire des liens forts au sein de la coopération territoriale européenne.



Les représentants des États-membres ont aussi participé et contribué à plusieurs évènements et réunions sur la coopération territoriale européenne au niveau national, régional ou local, pour diffuser les activités et progrès du programme Espace Atlantique. Par ailleurs, l'Espagne a développé un modèle de gouvernance horizontale avec le « Blue Integrated Territorial Investment », ITI Azul, qui apporte le soutien des Fonds structurels et d'investissement à la Stratégie Atlantique en Espagne.

En 2017, la présidence du comité de suivi était sous la responsabilité du Portugal, *l'Agência para o Desenvolvimento & Coesão*. Deux réunions du comité de suivi ont été organisées, la première en mai à Porto, pour sélectionner les projets du premier appel à soutenir financièrement, et la deuxième en novembre à Lisbonne, principalement pour discuter le développement du programme, le processus de contractualisation, le lancement du deuxième appel à projets et Interreg Post-2020. Trois réunions des correspondants nationaux ont également été organisées en 2017 et une réunion du groupe des auditeurs pour examiner la stratégie d'audit et la procédure de désignation.

Outre l'approbation déjà mentionnée de 45 projets de coopération, les décisions les plus pertinentes prises par le Comité de suivi au cours de cette année ont été : le deuxième appel lancé en 2018, les indicateurs de base du programme, les directives pour la communication de projet, la méthodologie et la mise en œuvre des coûts simplifiés, l'approbation du budget d'assistance technique, l'accord de partenariat et contrat de subvention.

Le Secrétariat a également participé à trois réunions de divers programmes de coopération transnationale pour discuter le cadre réglementaire à venir (2021-2027), dans le but de contribuer à améliorer la performance des futurs programmes Interreg.

En 2017, le processus de désignation des autorités de gestion et de certification a également été conclu. Les modules du système de gestion et d'information : assistance technique et certification des dépenses, étaient encore en cours de développement au cours de l'année. Après la clôture des procédures cruciales en 2017, telles que la désignation et l'approbation des premiers projets de coopération, l'Autorité de Gestion, le Secrétariat et les États membres, visent une mise en œuvre plus efficace du programme et de ses objectifs.